

L'APPROCHE FRANÇAISE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION URBAINES

La France, dans le débat sur le développement urbain, occupe une place singulière. Elle a d'abord simplement poursuivi les politiques initiées à l'époque coloniale pour finalement impulser une attention particulière pour la question urbaine à travers la création du service ministériel de l'urbanisme et de l'habitat (SMUH), puis de l'Agence coopération aménagement (ACA). Actuellement, la coopération bilatérale française a des difficultés à se faire entendre sur la scène internationale ; elle s'affirme en effet, dans ses documents d'orientation, comme capable de proposer une autre vision du développement que celle impulsée par les autres bailleurs de fonds internationaux. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté.

L'évaluation de l'action de la DGCID (Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement) dans le secteur de la lutte contre la pauvreté et les inégalités⁶ souligne en effet que dans la grande majorité des entretiens, la lutte contre la pauvreté soulève beaucoup de scepticisme (« avec le développement, on a toujours fait de la lutte contre la pauvreté ») et est l'objet de nombreuses réticences, même si les esprits ont nettement évolué depuis quelques temps. Ce document résume ainsi la perception de la lutte contre la pauvreté par les fonctionnaires du MAE :

« La lutte contre la pauvreté devient une nouvelle conditionnalité imposée. Elle ne correspond pas à une réelle priorité des pays du sud mais ceux-ci seront tout à fait capables de transformer leurs discours et de contourner les obstacles pour obtenir l'aide financière sans changer de politiques ; on reste dans une pratique pervertie de la coopération ».

La France pourrait également avoir un rôle moteur dans le domaine de la lutte contre la pauvreté par les apports de la politique de la Ville sur ces questions. Son approche peut en effet être transposée aux pays en développement afin d'éviter les écueils mis en exergue par la première version de la politique de la Ville (1996-1999) : on ne peut se contenter d'une approche restreinte aux quartiers sans analyser leur insertion dans la ville (cf infra, pp. 205-222), ou d'une politique de « filets de sécurité » ponctuels et sectoriels qui ne traitent qu'un aspect de la question de la pauvreté urbaine.

⁶ DGCID, Lutte contre la pauvreté et les inégalités, synthèse de l'étude bilan sur les actions de la Coopération française, MAE, juillet 2000, 31 p.

ROMAN Joël, « La ville : chronique d'une mort annoncée ? », in *Dans la jungle des villes*, revue Esprit, n°202, juin 1994, pp.11-13.

Rapport national, la France à Istanbul + 5, évaluation d'ensemble de la mise en œuvre du « programme pour l'habitat », avril 2001, pp. 23-25 et 40-42.

SCHWARTZ Jacques, LOUVET Romain, VOIZOT Daniel, *La lutte contre la pauvreté et contre les inégalités*, note de travail, DGCID, Ministère des Affaires Etrangères, décembre 1999, pp.93-96.

Rapport national, la France à Istanbul + 5, évaluation d'ensemble de la mise en œuvre du « programme pour l'habitat », avril 2001, pp. 46-49.

PREVOST Michel, VERGES François, TRIBILLON Jean-François, QUERRIEN Anne, CREPIN Xavier, *Le renouvellement de l'offre française de coopération*, Paris : Isted, 1996.

BIBLIOGRAPHIE

- Agence Française de Développement, *Développement urbain et réduction de la pauvreté*, Note au dossier, Deuxième forum de WACAP, alliance mondiale des villes contre la pauvreté, Genève, 3-5 mars 2000, avril 2000, 29 p.
- Agence Française de Développement, *L'AFD et la réduction de la pauvreté et des inégalités*, janvier 2001, 20 p.
- Agence Française de Développement, *Lutte contre la pauvreté urbaine : quelle stratégie pour l'AFD ?*, actes du séminaire de formation des 14 et 15 septembre 2000, 72 p.
- Comité d'Aide au Développement, *Coopération pour le développement*, Rapport 2000, OCDE, vol.2, n°1, 2001, 313 p.
- *Comptes-rendus des comités interministériels des villes*, 30 juin 1998, 2 décembre 1998, et 14 décembre 1999, Délégation interministérielle à la Ville.
- DAMON Julien, « La politique de la ville », in *Problèmes politiques et sociaux*, n°784, mai 1997, 82 p.
- DGCID, *Lutte contre la pauvreté et les inégalités, synthèse de l'étude bilan sur les actions de la Coopération française*, MAE, juillet 2000, 31 p.
- FASSIN Didier, « Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux Etats-Unis et en Amérique latine », in *Revue Française de sociologie*, vol. 37, n°1, mars 1996, pp. 37-75.
- MAE, Ministère de la coopération, *Habitat 2 : Développement urbain, l'action internationale de la France*, février 1996, 60 p.
- PREVOST Michel, VERGES François, TRIBILLON Jean-François, QUERRIEN Anne, CREPIN Xavier, *Le renouvellement de l'offre française de coopération*, Paris : Isted, 1996.
- *Rapport national, la France à Istanbul + 5*, évaluation d'ensemble de la mise en œuvre du « programme pour l'habitat », avril 2001, 51 p.

- ROMAN Joël, « La ville : chronique d'une mort annoncée ? », in *Dans la jungle des villes*, revue Esprit, n°202, juin 1994, pp.5-14.
- SCHWARTZ Jacques, LOUVET Romain, VOIZOT Daniel, *La lutte contre la pauvreté et contre les inégalités*, note de travail, DGCID, Ministère des Affaires Étrangères, décembre 1999, 4 p.
- Secrétariat d'Etat à la coopération, *Les projets de quartier*, collection évaluation, n°32, août 1997, 85 p.
- VENARD Jean-Louis, *Note d'orientation stratégique sur l'intervention de la CFD dans le secteur urbain des États étrangers*, CFD, mars 1996, p. 43.